

UN **HAVRE**
CITOYEN

**MUNICIPALES
LE HAVRE 2020**

**UN PROJET POUR
LES HAVRAIS
PAR LES HAVRAIS**

AVEC JEAN-PAUL LECOQ



**Citoyen.ne.s,
prenez le pouvoir !**

unhavrecitoyen.fr

f @ unhavrecitoyen

UN HAVRE CITOYEN

125 RUE MARÉCHAL JOFFRE
76600 LE HAVRE

MUNICIPALES LE HAVRE 2020

UN PROJET POUR
LES HAVRAIS
PAR LES HAVRAIS

LES 15 ET 22
MARS 2020

**Citoyen.ne.s,
prenez
le pouvoir !**



unhavrecitoyen.fr

[f](#) [@](#) unhavrecitoyen

UN HAVRE CITOYEN

125 RUE MARÉCHAL JOFFRE
76600 LE HAVRE



AVEC **JEAN-PAUL LECOQ**

Le Havre, une ville avec une grande capacité de résilience⁽¹⁾ qu'elle a su prouver à travers son histoire pour dépasser les traumatismes de ses destructions successives.

Le Havre, une ville qui a dans son ADN, la capacité de relever les défis futurs que pose l'écologie pour s'adapter, se renouveler.

Nous écrivons ce programme en utilisant le terme « municipal » sachant que certaines compétences sont intercommunales : celles-ci seront proposées à la communauté urbaine au bénéfice de l'ensemble des habitants des communes de ce territoire.

Chaque projet devra s'appuyer sur les trois urgences principales de notre action : écologique, sociale et démocratique.

Un audit financier de la Municipalité sera mis en place dès le début du mandat.





URGENCE

ÉCOLOGIQUE

PROTÉGER LES HABITANTS
ET LES RESSOURCES

« L'urgence écologique est décrétée ! Au Havre, nous déclarons que la règle verte qui implique que la ville décide de ne pas prendre à la planète plus qu'elle ne peut restituer, doit devenir le principe directeur de toute politique publique. »

2 PRIORITÉS

POUR AGIR MAINTENANT :

- ✓ La **gratuité** des transports publics
- ✓ La **suppression** de la décharge de Dollemard et la mise en place d'une mesure urgente pour retenir les déchets

■ ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITÉ – ALIMENTATION

- Création d'une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long termes.
- Soutien aux projets de mutualisation sur la Zone Industrielle et Portuaire (ZIP) de captation de CO₂ à la source.
- Mise en avant de la cohérence des projets face à l'incohérence des choix actuels, notamment le développement d'un axe fluvial Seine pour le transport des marchandises vers Paris plutôt qu'un axe Seine/Nord.
- Soutien aux plans de reconversion écologiques, protecteurs de l'emploi.
- Soutien aux associations de défense de l'environnement et de la santé.
- Mise en œuvre d'un dispositif de récupération des objets encombrants sous forme de recyclerie ou ateliers de rénovation.
- Mise en place du tri sélectif sur l'espace public, notamment à proximité des lieux de marché dans les quartiers.
- Mise en place d'une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés (commerçants, entreprises, producteurs, habitants, bailleurs sociaux ...) sur la réduction des déchets à la source et l'incitation à des pratiques de zéro déchet.
- Amélioration des performances du réseau d'alimentation en eau pour réduire les déperditions actuellement estimées à 20 %.
- Protection de la ressource en eau, en assurer la qualité et en garantir l'accès à toute à tous en la considérant comme un bien commun.
- Aménagement progressif de tous les quartiers en éco-quartiers.
- Mise en place d'un comité de vigilance environnemental (qualité de l'eau, de l'air) en lien avec les instances locales (Commission de Suivi de Site).
- Mise en place d'un dispositif d'alerte performant lié aux risques technologiques.

- Insertion de clauses écologiques dans les marchés publics de la ville.
- Vers une ville sans publicité.
- Instauration d'un coefficient de biotopes (végétalisation) dans les documents d'urbanisme.
- Incitation à la revégétalisation et la remise en jardins (potagers, fruitiers, élevages d'animaux) des espaces publics, industriels, commerciaux, et résidentiels.
- Réalisation et respect d'un plan de préservation du patrimoine bâti et naturel.
- Traitement des nuisances et pollutions des navires en électrifiant les postes à quai.
- Mise en cohérence du « plan climat » avec l'urgence écologique.
- Mise en œuvre d'une démarche « Territoire à Énergie Positive » citoyenne ambitieuse en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable et citoyenne.
- Réduction des nuisances sonores dans le cadre du « Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement ».
- Finalisation de la mise en place des systèmes de protection contre les inondations (mer, rivières et ruissellements).
- Mise en œuvre d'une démarche visant la suppression de la décharge de Dollemard avec une mise en place immédiate d'une mesure d'un dispositif pour retenir les déchets.
- Traitement de la pollution marine notamment par l'augmentation des poubelles sur la plage.
- Soutien aux producteurs locaux et soutien à l'installation de nouveaux producteurs biologiques sur le territoire de la communauté urbaine, dans une logique paysanne par la garantie d'achat de la production notamment en direction des cantines scolaires.
- Maintien et développement des marchés de quartiers.
- Accompagnement des agriculteurs à la transition vers le zéro pesticides sur l'ensemble de l'agglomération.
- Fin du développement de l'étalement des grandes surfaces commerciales.



TRANSPORT – MOBILITÉ

- Priorité aux mobilités actives (marche, vélo...) dans l'espace public et étude des usages avec les transports publics.
- Gratuité des transports publics avec étude des modalités de mise en œuvre. Cette gratuité sera immédiatement effective pour les sorties scolaires.
- Lancement d'une large concertation avec les habitants des quartiers pour améliorer les itinéraires des bus, pour étudier la pertinence d'une 3ème ligne de tramway (dans les quartiers sud) afin de favoriser la rapidité des déplacements.
- Maintien du « Lézarde Express Régional » (ligne de train jusqu'à Rolleville) : électrification de la ligne, augmentation du cadencement en étudiant les modalités de doublement de la ligne ou création d'espaces de croisement, extension de la ligne jusqu'à Etretat via Criquetot l'Esneval.
- Soutien du projet ferroviaire de franchissement de l'estuaire.
- Établissement du transport ferroviaire de voyageurs entre Le Havre, Lillebonne et Port Jérôme-sur-Seine.
- Création de parkings relais gratuits aux périphéries Ouest, Est, Nord, et Sud avec navettes vers les stations principales de bus ou de tramway et zones de covoiturage.
- Amélioration des liaisons Nord/Sud, Est/Ouest, ville haute/ville basse.
- Sécurisation et développement des pistes cyclables pour le bien-être de tous (cyclistes, piétons et automobilistes).
- Développement des parkings à vélo avec des points d'équipements et d'entretien (recharges électriques, regonflages de pneus et outillages).
- Révision de la politique de stationnement avec les acteurs concernés.
- Gratuité du stationnement pour les usagers de l'hôpital Jacques Monod.
- Augmentation du nombre de vélos en location (Lia).
- Augmentation de l'amplitude horaire du funiculaire y compris le week-end et étude de la remise en route de l'escalier roulant de Graville ou câble aérien.
- Étude des modalités du dernier kilomètre de livraison des marchandises avec les acteurs concernés pour éviter les pollutions et les encombrements.
- Attention particulière aux transports publics des personnes handicapées.
- Proposition d'une offre de transport public de nuit à la sortie des spectacles et des manifestations festives. Extension de cette offre de transport destinée aux personnes travaillant en horaires décalés.
- Organisation de journées ponctuelles sans voitures dans les quartiers.
- Lancement d'un concours de création d'abribus par des artistes, artisans et associations.
- L'aérodrome du Havre est propriété de la Communauté Urbaine, a une position stratégique en cas d'intervention hélicoptérée ou par avion, nécessaire en cas d'incidents maritimes, portuaires ou industriels majeurs et qu'il faut maintenir. Par contre, il faut relancer un débat régional sur l'aéroportuaire normand autour des enjeux écologiques, sociaux et économiques. En attendant, plus aucune compagnie privée ne recevra de subventions ni d'aides publiques.

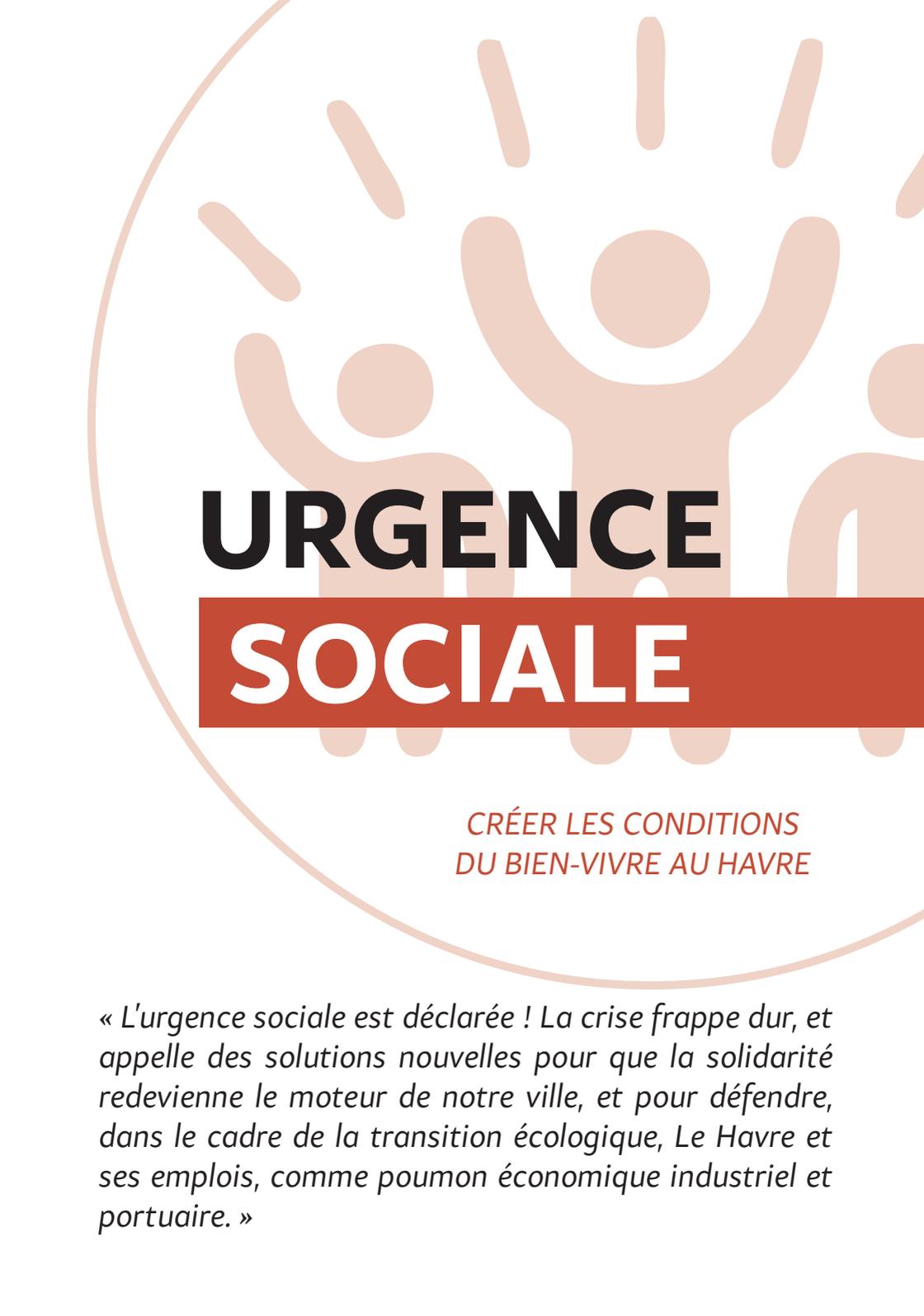
« Repenser le transport des personnes et des marchandises, repenser la mobilité en ville dans une logique de développement durable pour permettre aux habitants de changer leurs habitudes. »

LOGEMENT - URBANISME

- Développement d'une politique d'isolation des bâtiments.
- Éradication des logements insalubres par une obligation à réaliser les travaux et la mise en place d'un permis de louer (pour maintenir l'offre de logements).
- Introduction des énergies renouvelables dans le parc de logements publics existants.
- Fin de l'étalement urbain, notamment sur les terres agricoles et de l'artificialisation des terrains.
- Réhabilitation ou rénovation des quartiers anciens et logements sociaux en allant au-delà des normes environnementales.
- Encouragement de la mixité sociale et intergénérationnelle dans les immeubles.
- Mobilisation contre les expulsions locatives et recherche de solutions durables.
- Accompagnement des propriétaires aux énergies renouvelables.
- Développement de l'esprit de village dans les quartiers avec la présence de commerces, services publics, logements intergénérationnels...
- Restriction de la vente des logements sociaux favorisée par la loi Elan.
- Mise en œuvre d'une politique de maîtrise foncière pour favoriser la construction de logements sociaux.
- Soutien aux projets d'habitat participatif (écolieux⁽²⁾...).
- Réduction de la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité nocturne tout en garantissant la sécurité des habitants.
- Construction de logements de toutes tailles pour faire face aux besoins de la population.

UN **H**AVRE
CITOYEN



The background features a large, light-orange circle containing several stylized human figures in a matching color. The figures are depicted from the waist up, with their arms raised in a gesture of solidarity or celebration. The central figure is the largest and most prominent, with its arms spread wide. Other smaller figures are positioned around it, some partially obscured. The overall aesthetic is clean and modern, using a limited color palette of light orange and white.

URGENCE SOCIALE

CRÉER LES CONDITIONS
DU BIEN-VIVRE AU HAVRE

« L'urgence sociale est déclarée ! La crise frappe dur, et appelle des solutions nouvelles pour que la solidarité redevienne le moteur de notre ville, et pour défendre, dans le cadre de la transition écologique, Le Havre et ses emplois, comme poumon économique industriel et portuaire. »



2 PRIORITÉS

POUR AGIR MAINTENANT :

- ✓ Créer **un centre de santé municipal** avec médecins et professionnels de santé salariés par la ville, avec des antennes décentralisées ou mobiles sur les quartiers
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de « **l'agenda d'accessibilité** » (Personne à Mobilité Réduite) pour résorber les points sensibles



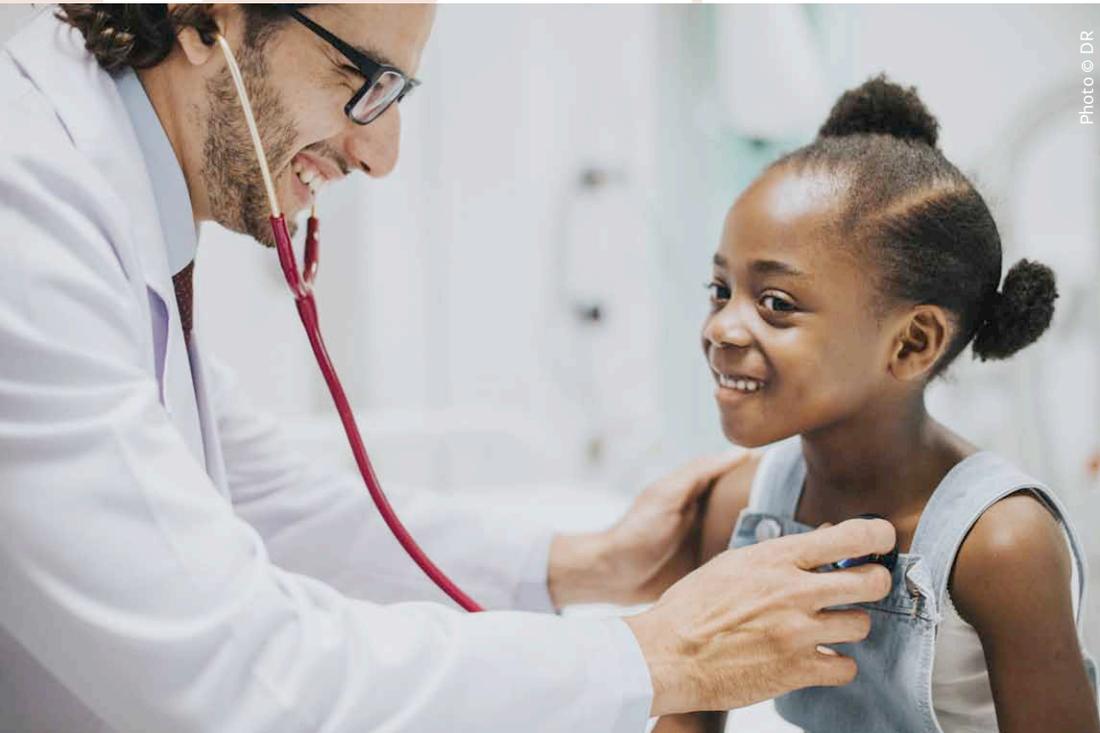
Photo © DR

SÉNIORS

- Lutte contre la fracture numérique par la mise en place dans une structure de quartiers (Mairie annexe, Fabrique, Centre social) d'un espace numérique accompagné par des professionnels, des bénévoles, pour l'aide aux démarches administratives par internet.
- Maintien et développement des clubs des aînés dans les quartiers avec la possibilité de gestion de l'offre d'activités par les personnes âgées elles-mêmes.
- Développement d'activités sociales à domicile.
- Mise en place d'un parcours diversifié de l'habitat : maintien à domicile avec adaptation du logement, familles d'accueil, résidences autonomie, béguinage⁽³⁾, colocation, EHPAD, en veillant à l'accueil des animaux de compagnie.
- Adaptation des règlements des résidences autonomie pour faciliter la location alternée ⁽⁴⁾ des logements.
- Développement de nouveaux types d'habitats sur la base de la mixité intergénérationnelle.
- Utilisation des nouvelles technologies au service du maintien des personnes âgées à domicile. (Maison Dahlia⁽⁵⁾).

SANTÉ

- Création d'un centre de santé avec médecins salariés (et autres professionnels de santé) et des antennes décentralisées ou mobiles dans les quartiers.
- Revoir le classement de la commune par l'ARS pour l'attribution des aides publiques et de la Sécurité sociale pour favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé.
- Mise en place d'expérimentations en matière de prévention, d'éducation sanitaire, de coordination des soins en partenariat avec les CPAM, l'ARS ...
- Mener une étude pour mesurer et connaître le renoncement aux soins, et mener avec le CCAS⁽⁶⁾ une réflexion sur les moyens d'y remédier.
- Développement du dispositif sport/santé sur ordonnance.
- Valorisation de la pratique de l'activité physique comme vecteur de bien-être et à la santé.
- Création d'un espace des aidants qui concerne aussi les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- Mise en place d'une bourse d'échanges de matériel médical notamment pour les pathologies lourdes.
- Défense de l'hôpital et des EHPAD⁽⁷⁾ publics et mise en place d'une démarche d'ouverture d'un CHU⁽⁸⁾ avec faculté de médecine.
- Développement d'actions de prévention santé dans les écoles maternelles et élémentaires avec la participation des parents d'élèves.





HANDICAP

« Lever les barrières liées aux personnes en situation de handicap et les considérer comme des personnes à part entière. Mettre en pratique le vivre ensemble en facilitant leur inclusion, en agissant pour une meilleure accessibilité et en favorisant les pratiques solidaires. »

- La ville doit être un partenaire impliqué et engagé avec l'ensemble des acteurs concernés par le handicap (MDPH⁽⁹⁾, Éducation Nationale, ville, agglomération, associations, institutions et familles) afin de favoriser des parcours de vie cohérents pour les personnes en situation de handicap avec une attention particulière à la scolarisation des enfants handicapés (AVS⁽⁹⁾, autres structures...)
- Présence de personnes connaissant la langue des signes dans l'administration municipale.
- Mise en place d'un pôle d'information, d'accompagnement et de coordination des associations, pour faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et leurs familles.
- Mise en place d'une bourse d'échanges de matériel lié au handicap (fauteuil, handibike, voiture...) et accompagnement dans les démarches pour l'adaptation des véhicules personnels.
- Développement des projets d'intégration dans les écoles, centres de loisirs et de vacances des enfants en situation de handicap.
- Encouragement à la participation réelle des personnes en situation de handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives de loisirs, en sollicitant les compétences des associations spécialisées.
- Accélération et finalisation du programme pour réduire les points sensibles au regard de l'accessibilité des espaces, bâtiments et transports publics.
- Développement de places de stationnement réservées aux personnes handicapées près des pôles administratifs, commerces.
- Soutien aux associations s'occupant de personnes handicapées : enfants et adultes.
- Mise en œuvre réelle de l'accessibilité de 100% des logements neufs.
- Amélioration de la prise en charge de la personne handicapée mentale adulte et vieillissante.
- Favoriser en lien avec l'Éducation Nationale, l'apprentissage de la langue des signes à toutes les personnes.
- Mise à l'étude d'un centre de thérapie par les animaux des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la médiation animale, artistique et culturelle.

ENFANCE - JEUNESSE

- Développement et coordination des structures de la toute petite enfance (crèches, haltes-garderies, maison assistantes maternelles, réseaux d'assistantes maternelles) près des écoles.
- Mise en place d'un état des lieux sur les modalités d'accueil de la petite enfance par quartier.
- Lancement dans chaque quartier d'un concours proposé aux jeunes pour qu'ils définissent des lieux de rencontres et projets d'animation.
- Accueil et organisation d'activités de proximité pendant les vacances scolaires avec une tarification sociale.
- Mise en place d'un centre de loisirs saisonnier sur le front de mer.





ÉDUCATION

- Aide aux devoirs sous forme ludique.
- Soutien à l'accès aux écoles des enfants âgés de deux ans.
- Révision des tarifs de restaurants scolaires pour permettre à tous de pouvoir y manger et mise en route de la cantine dès le jour de la rentrée.
- Développement du périscolaire intégrant les petits-déjeuners avec tarification sociale.
- Défense de l'école publique et gratuite par l'opposition aux fermetures de classes injustifiées, le maintien des écoles de proximité, la maintenance des locaux, et le développement des espaces éducatifs et ludiques (pratique du sport, de la musique, de la lecture, du numérique, de l'écologie) en lien avec les projets d'école.
- Développement d'activités partagées entre écoles de même quartier.
- État des lieux des équipements scolaires pour favoriser le confort et les apprentissages des enfants à l'école.
- Développement des accueils périscolaires en assouplissant les modalités d'inscription, en révisant les tarifs et horaires mais surtout en améliorant la qualité éducative des interventions par la diversification de l'offre et en impliquant les parents.
- Mise en réseau des acteurs éducatifs sur le territoire havrais.
- Apprentissage de la natation pour 100 % des enfants avant l'entrée en sixième, de même pour le vélo.
- Éducation à l'écologie et à l'environnement dans les établissements scolaires à travers notamment des classes de découvertes à proximité.
- Utilisation des cours d'école comme espaces éducatifs de quartier en dehors des temps scolaires.
- Échanges avec le Département, la Région et l'Éducation Nationale, sur les difficultés et les améliorations à apporter aux élèves des collèges et lycées. En effet, dans certains quartiers, les collèges publics sont désertés au profit du privé, souvent pour des questions d'image, de réputation et parfois aussi par refus de la mixité républicaine. Il faut agir avec volontarisme pour endiguer ce phénomène.
- Valorisation du rôle des associations d'anciens combattants dans la transmission du devoir de mémoire auprès des jeunes.
- Soutien aux actions et structures qui luttent contre le décrochage scolaire et favorisent le retour à la formation et à la qualification.



FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Défense du développement de l'enseignement supérieur au Havre et faire de son université un pôle d'excellence, afin de valoriser des thématiques fortes en lien avec le territoire et ainsi travailler à l'amélioration de son image.
- Partenariat de la Ville avec l'Université pour améliorer l'accueil des étudiants, pour développer des filières, pour assurer une qualification tout au long de la vie, pour soutenir les bourses doctorales en lien avec les 3 urgences : écologique, sociale et démocratique.
- Encouragement de la création d'un nouveau parc à loyers modérés de logements conformes aux normes environnementales pour les étudiants.
- Partenariat entre le CROUS⁽¹²⁾ et le CCAS pour accompagner les étudiants qui ont besoin d'être formés aux normes environnementales.
- Soutien à l'apprentissage.

COHÉSION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- Pilotage d'un conseil de vie sociale par le CCAS qui regroupera l'État, le Département, la CAF, l'Hôpital, les bénéficiaires et l'ensemble des associations luttant contre la précarité pour une action sociale de territoire partagée.
- Soutien et développement des pratiques solidaires et d'échanges dans les quartiers.
- Renforcement de la lutte contre le surendettement.
- Mise en place des modalités pour développer l'offre de logements et l'accès au logement des personnes les plus démunies : réquisition, cautionnement, ouverture de foyers d'hébergement d'urgence, en lien avec les associations et institutions concernées.
- Égalité de traitement de tous les quartiers, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.
- Mise en place de tickets services alimentaires pour les plus démunis.
- Réquisition des logements vides pour des personnes vivant dehors.





SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

- Faire reculer le sentiment d'insécurité, prévenir les incivilités et la petite délinquance en partenariat dans les écoles, les collèges, les lycées et les conseils de quartiers.
 - Participation des représentants des nouveaux conseils de quartier au Comité de Prévention et de Sécurité avec l'adjoint en charge de la tranquillité publique, les employés municipaux, les représentants de la Police Nationale, des bailleurs et des transports, les travailleurs sociaux et les chefs d'établissements scolaires.
 - Soutien aux associations de prévention de la délinquance et développement des programmes de sensibilisation dans les établissements scolaires avec la police et la justice.
 - Mise en place de médiateurs de la vie nocturne dans les transports en commun, dans les lieux de vie nocturne et auprès des salariés qui se déplacent et travaillent pendant la nuit.
 - Valorisation des Travaux d'Intérêt Général comme outil de réinsertion des délinquants.
 - Priorité à la Police Nationale dans le maintien de la sécurité publique. La Police Municipale sera réorientée vers la médiation, la prévention, la tranquillité des quartiers, ces missions ne nécessitant pas d'être armées.
- Pour assurer la sécurité publique :
- Adaptation de la vidéosurveillance aux problématiques exposées en Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance.
 - Vigilance pour qu'un nombre de places suffisant soit disponible dans les foyers de protection d'urgence des victimes de violences intra-familiales.
 - Mise en place de panneaux préventifs de contrôle de la vitesse aux abords des écoles et dans les zones d'habitat à forte densité (immeubles ou pavillons) et passage à la vitesse limitée à 30 km/h dans ces zones.
 - Sécurisation des sorties d'écoles.
 - Développement de pédibus, vélo-bus notamment pour les trajets entre domicile et école.









UN HAVRE
CITOYEN

URGENCE

DÉMOCRATIQUE

ASSOCIER LES HAVRAIS(ES)
ET RENDRE COMPTE

« L'urgence démocratique est engagée ! Aujourd'hui, l'aspiration à décider de son devenir est une exigence pour les Havraises et les Havrais. »



2 PRIORITÉS

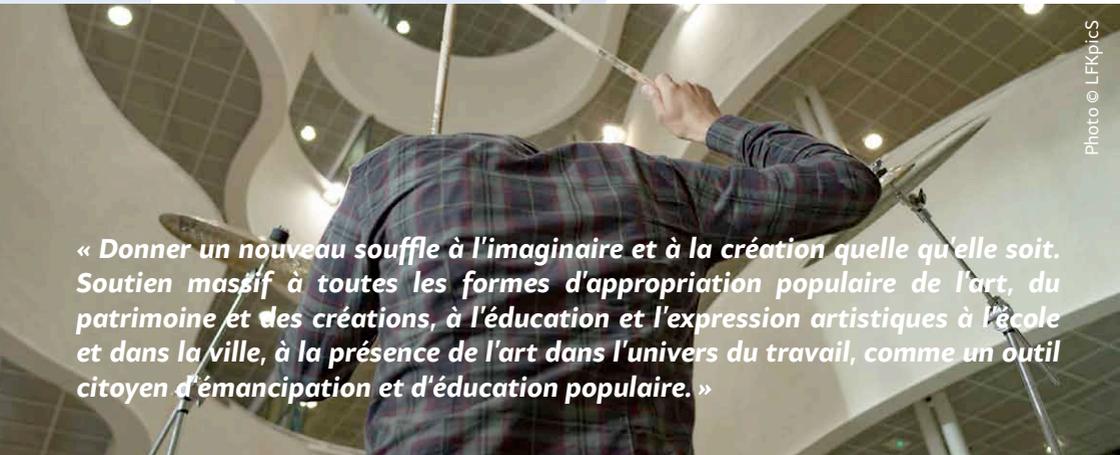
POUR AGIR MAINTENANT :

- ✓ Mettre en place une **maison citoyenne** dans chaque quartier avec un pôle administratif et un conseil de citoyens, doté d'un budget spécifique
- ✓ Promouvoir l'usage du **Référendum d'Initiative Municipal** pour les sujets majeurs

■ DÉMOCRATIE

- Une maison citoyenne dans chaque quartier (dont le périmètre sera à redéfinir avec les habitants) intégrant un pôle administratif et un conseil de citoyens avec un engagement de trois ans (un tiers constitué d'associations contribuant à l'animation du quartier et deux tiers de citoyens volontaires tirés au sort). Chaque conseil de quartier définira ses modalités de travail et d'expression des jeunes, personnes âgées, familles... Elle sera dotée d'un budget à utiliser dans les règles administratives de la gestion municipale. Il faudra néanmoins veiller à une bonne coordination des projets entre quartiers et au respect des trois urgences.
- Élaboration d'une « charte de la démocratie locale » avec les habitants.
- Retransmission des conseils municipaux en direct sur internet via la chaîne de la ville.
- Mise en œuvre d'un Référendum d'Initiative Municipal pour les sujets majeurs destiné à toutes et tous, âgés de plus de 16 ans et de toute nationalité et prenant en compte le vote blanc.
- Accès permanent au budget, actions et actes administratifs pour assurer la transparence de la gestion municipale.
- Soutien aux luttes sociales porteuses de progrès social.
- Mise à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, des espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux⁽¹²⁾ (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance,...) largement ouverts à l'ensemble des habitants.

- Favoriser les spectacles dans la rue, dans les quartiers ; il faut sortir d'une politique culturelle basée principalement sur l'évènement, la vitrine, et se tourner vers une politique faite pour et avec les habitants sans oublier les artistes locaux.
- Préparation, dans les deux premières années du mandat, d'États Généraux de la Culture où les sujets suivants pourront être débattus :
 - Étude de la réhabilitation du cinéma Normandy et de son architecte havrais Henri Daigou
 - Étude de la pertinence de la création d'un grand auditorium
 - Valorisation d'une structure municipale d'improvisation théâtrale
- Développement des résidences d'artistes.
- Création d'un musée maritime et portuaire en lien avec les associations qui œuvrent dans ce domaine.
- Création d'un musée pour la mémoire de l'esclavage, de son abolition et de la traite négrière.
- Mise à disposition des commerces inoccupés aux artistes pour en faire des lieux d'exposition.
- Travail à l'élaboration d'un festival dédié à la mer réalisé par des Havrais.
- Valorisation de l'offre culturelle sur les week-ends et les vacances scolaires :
 - Développement des moments festifs et populaires associant les familles, les écoles, les associations et les artistes locaux : co-construction culturelle
 - Gratuité aux adultes accompagnant des enfants dans les musées
 - L'art dans la rue, dans l'espace public, y compris
 - Accompagnement de l'éducation à l'image et aux arts numériques
 - Les plaques de rues de « Négriers » ne seront pas débaptisées mais précisées
 - Valorisation du service des Archives Municipales
 - Incitation à la décentralisation vers les quartiers des structures d'apprentissage et de production artistique (Conservatoire...)
 - Favorisation du développement des ludothèques
 - Maintien et développement du plan lecture
 - Encouragement des pratiques culturelles amateurs : théâtre, musique, danse, arts plastiques



« Donner un nouveau souffle à l'imaginaire et à la création quelle qu'elle soit. Soutien massif à toutes les formes d'appropriation populaire de l'art, du patrimoine et des créations, à l'éducation et l'expression artistiques à l'école et dans la ville, à la présence de l'art dans l'univers du travail, comme un outil citoyen d'émancipation et d'éducation populaire. »



SPORT

- Mise en place d'un pôle de médecine du sport au stade Deschaseaux.
- Des assises du sport avant l'été 2020 afin de définir une politique sportive mieux adaptée à la demande des clubs et des besoins en équipements des Havrais et Havraises et de rendre un service des sports de proximité.

Les sujets à débattre seraient les suivants :

- Meilleure répartition des référents sport et installations sportives par secteur afin de mieux gérer la réponse aux usagers (accès, horaires, gardiennage)
- Accompagnement de la formation et de l'emploi des éducateurs sportifs
- Proposition d'un plan pluriannuel de rénovation et de construction d'installations sportives
- Soutien de la pratique sportive des jeunes dans les quartiers
- Les pratiques de baignade et l'apprentissage de la natation
- Pratiques d'échanges et de mutualisation des moyens entre clubs sportifs
- Soutien et développement de la pratique féminine du sport
- Remise en fonction du vélodrome

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Information et communication auprès des habitants des actions réalisées et à venir des associations de lutte contre les discriminations.
- Développement d'actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations en créant du lien social et du faire ensemble.
- Pôle d'accueil et de coordination des associations œuvrant contre toutes les discriminations et l'exploitation des êtres humains.
- Soutien aux associations LGBTI⁽¹³⁾.
- Encouragement à la mise en place d'un accueil spécifique des victimes de discriminations dans les commissariats.
- Développement d'un plan de prévention et de lutte contre les contrôles au faciès.

VIE ASSOCIATIVE

- Mise en place de convention de financement pluriannuel afin de garantir une stabilité et une visibilité propice au développement de projets de toutes les associations.
- Gratuité des salles municipales aux associations selon une réglementation à définir avec les usagers.
- Garantie de l'autonomie du fonctionnement des associations.
- Meilleure répartition et transparence des moyens attribués aux associations dans les quartiers.

- Mise en réseau des associations pour favoriser leurs relations, les échanges et la mutualisation de leurs moyens.
- Espace des associations et de l'engagement pour aider et conseiller les associations dans leur fonctionnement : aide juridique, recherche de financements, professionnalisation de leurs intervenants.

DROIT DES FEMMES

Proposer une réponse efficace et cohérente aux préoccupations légitimes concernant le droit des femmes. Favoriser l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences (conjugales ou non), des femmes isolées avec ou sans enfants.

- Création d'un espace pour les femmes en ville haute et ville basse animé par les femmes afin de favoriser :
 - Une écoute, un partage d'expériences
 - Un accès efficace aux droits et mesures de protection
 - Un lieu de mise en valeur du pouvoir de création des femmes : productions artistiques, expositions, conférences, festival de cinéma notamment d'engagement
 - Un accompagnement spécifique des femmes isolées avec ou sans enfants pour favoriser l'accès à l'emploi, au logement et la mobilité
- Mise en place d'un planning familial associatif.
- Valorisation d'une délégation aux droits des femmes.
- Exemplarité de la municipalité dans sa gestion des ressources humaines pour la parité des femmes dans les postes d'encadrement.

RELATIONS INTERNATIONALES ET CULTURE DE PAIX

- Déclaration de la ville « commune hospitalière » qui l'engage à :
 - Sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre
 - Améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits de l'homme avec la création d'un pôle ressources animé par la Ville et les associations
 - Favoriser l'apprentissage de la langue française
 - Montrer sa solidarité envers les communes européennes et les pays confrontés à un accueil de nombreux migrants
- Étude de la possibilité de rejoindre l'ANVITA : Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants.
- Développement des échanges culturels entre communautés et entre associations.
- Partenariat avec le Département pour accueillir tous les mineurs non accompagnés dans des structures adaptées en lien avec les associations.





VIVRE ET TRAVAILLER AU HAVRE

« Le Havre est une ville capable d'accompagner les mutations économiques et écologiques à venir pour créer des emplois. Développer les activités portuaires, l'installation des usines liées aux projets éoliens off-shore, accompagner les mutations technologiques de nos entreprises, multiplier les emplois durables liés aux services, au tourisme, au commerce, à l'environnement, les nouvelles technologies sont autant de chances que notre ville doit saisir. Elle le fera à condition aussi de maintenir un haut niveau de qualité de nos services publics. »

SERVICES PUBLICS

- Amélioration de l'accueil téléphonique à la mairie.
- Organisation de pôles administratifs dans tous les quartiers en utilisant les bâtiments ou moyens mobiles.
- Action pour obtenir une sous-préfecture de plein exercice afin de permettre à tout résident français et étranger de faire ses démarches administratives au Havre.
- Dématérialisation des documents de travail dans les services : limiter les impressions sur papier inutiles.
- Diagnostic sur l'ensemble des délégations de service public pour gérer les équipements dont la ville est propriétaire (salle des Docks, piscine des Docks) pour assurer un accès aux associations sportives et culturelles.
- Mise en place d'une communication municipale accessible à toutes et tous.
- Mise en place d'une politique municipale de ressources humaines exemplaire : formation qualifiante, place des femmes dans l'encadrement, réduction de la précarité.
- Maillage et présence des services publics nationaux, départementaux et municipaux dans les quartiers.
- Renforcement de la propreté dans tous les quartiers : trottoirs, espaces publics, traitement des mégots.
- Favoriser le partenariat des équipements sportifs et culturels pour en optimiser l'usage à tous les habitants de ce territoire.
- Encouragement à une politique de solidarité et de coopération au sein de la communauté urbaine au profit des communes qui la composent : soutenir des intercommunalités à géométrie variable en fonction des besoins et des souhaits des communes dans l'intérêt commun.

- Organisation d'une information pédagogique sur la fiscalité communale : le rôle de l'État est de fixer des bases fiscales. La ville peut en demander la révision mais sans garantie d'être suivie par les services de l'État.

- Conservation de la régie municipale de l'eau et étude de la gratuité des premiers m³ par habitant déclaré et révision des tarifs progressifs de l'eau.

- Développement du tri sélectif dans les espaces publics et mise en place de cendriers dans l'espace public.

- Généralisation de la collecte des déchets verts y compris en ville basse.

- Mise en place d'espaces adaptés à la présence des animaux de compagnie, et facilitation des ramassages citoyens des excréments.

BUDGET

- Demande à l'État d'une dotation qui permette un fonctionnement efficace des services publics afin de ne pas augmenter les impôts locaux.

- Financement des emprunts de la commune par des sources de financement éthiques.

- Adhésion aux monnaies locales complémentaires et citoyennes. Les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations, commerçants et artisans.

ÉCONOMIE

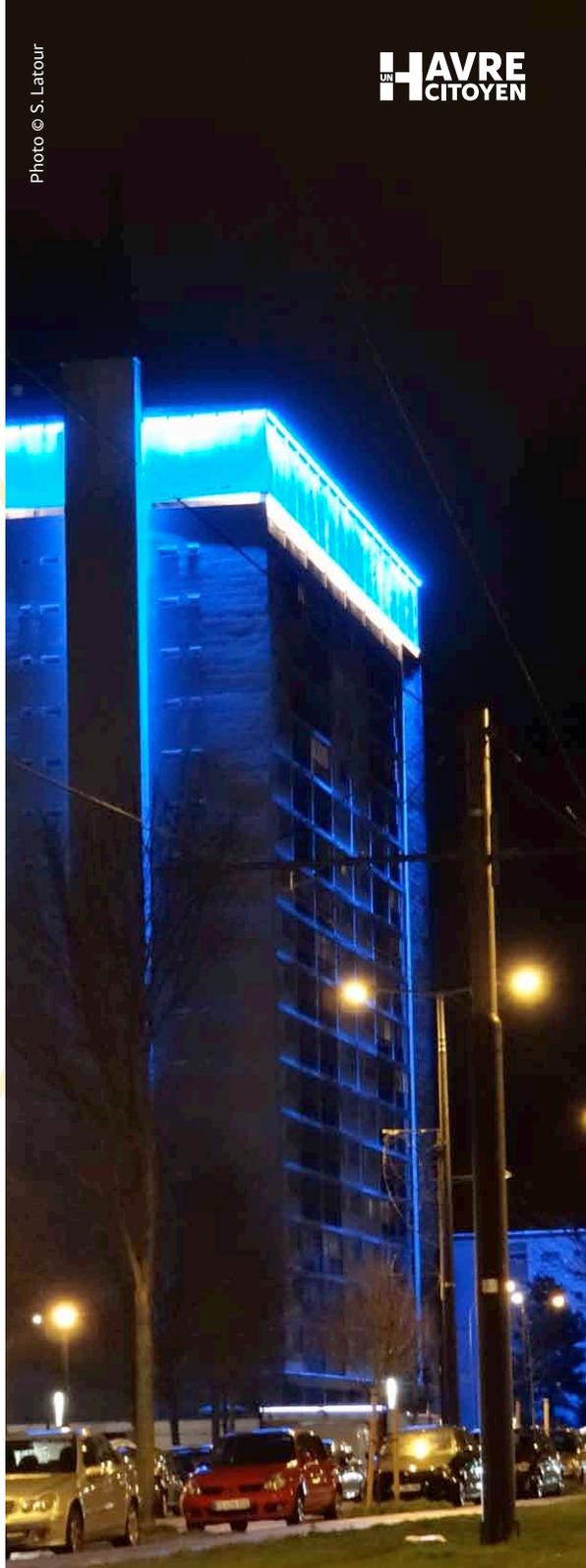
- Défense du Havre comme poumon industriel et économique du pays et support à la relocalisation des productions.

- Développement d'une politique de prospective foncière plus ambitieuse et respectueuse de l'environnement.

- Accompagnement de l'économie locale, dans une planification de la transition écologique (des états généraux de cette planification sous le regard et le contrôle des citoyens du territoire) : la vigilance est de rigueur sur tout ce qui peut affecter le Port, les entreprises et leurs emplois.
- Vigilance sur la mise en place du projet de fabrication d'éoliennes.
- Généralisation des clauses d'insertion sociale et écologique dans les marchés publics de la Ville.
- Création d'un label pour les entreprises qui font appel à la sous-traitance et régie locale.
- Soutien aux emplois durables non délocalisables liés aux services d'aide à la personne, au tourisme, aux entreprises spécialisées dans les nouveaux matériaux de construction, les nouvelles technologies.
- Soutien à l'économie sociale et solidaire et à la reprise d'entreprises par leurs salariés sous forme coopérative.
- Soutien à la création des très petites entreprises.
- Soutien aux projets de desserte de Paris au départ du Havre par l'axe Seine (fluvial) et ferroutage.
- Accueil au Havre du siège des ports fusionnés de l'axe Seine (HAROPA⁽¹⁴⁾).

INDUSTRIE

- Soutien et accompagnement de la filière de réemploi, déconstruction et recyclage : navires (commerces et plaisance), automobiles, trains, électroménagers etc.
- Abandon du charbon et mise en débat de l'avenir et de la reconversion aux énergies vertes de la centrale thermique.



COMMERCE

- Animation d'une réflexion globale sur la disparition des commerces, accompagnement de leur reprise pour permettre le retour de commerces dans les quartiers y compris par le rachat de pas-de-porte mis à disposition, en lien avec les associations de commerçants et la CCI.
- Élargissement des critères d'intervention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) géré par l'État pour accompagner les commerces fragilisés.
- Mise en place d'un conseil des commerçants réunissant l'adjoint chargé du commerce, les représentants des associations de commerçants et la CCI.
- En lien avec les associations de commerçants, création d'une charte de qualité du commerce, développement de manifestations visant à promouvoir les savoir-faire, les innovations, les spécialités, les talents locaux.
- Mise en place d'une réflexion sur les accès au parking de la plage.
- Soutien des associations de commerçants qui s'engagent avec les habitants dans des décorations de Noël.

TOURISME

- Développement et diversification de l'accueil touristique à différents points d'entrée de la ville (Gare, etc.).
- Création d'une hôtellerie de plein air (camping), d'une aire de camping-car aux normes européennes et d'auberges de jeunesse.
- Développement de barbecues sur des espaces touristiques de la ville.
- Inscription de la ville aux labels touristiques nationaux.

- Utilisation des atouts et du potentiel existant : axes de passage de et vers la Grande-Bretagne, tourisme industriel, tourisme nautique, centre régional pour des excursions et circuits vers les différents sites réputés : plages du Débarquement, Honfleur, Étretat...
- Promotion du Havre à l'étranger en liaison avec le Comité Régional du Tourisme (CRT).
- Utilisation de la richesse historique et portuaire du Havre dans toutes ses composantes : la construction de la ville, l'histoire maritime, la traite des esclaves, les luttes ouvrières, les migrations, etc.
- Promotion des activités culturelles, artistiques et sportives (expositions, festivals de musique, cinéma, théâtre, livre...).

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Développer une synergie locale avec la cité numérique et l'université, et des entreprises partenaires.
- Réflexion à engager sur la mise en place de la 5G⁽¹⁵⁾, et information auprès de la population notamment de l'impact sur la santé.
- Révision des usages du vote numérique.
- Équipement des logements pour personnes âgées vieillissantes.
- Aide à l'émergence et à l'écosystème de tiers lieux au Havre dans différents domaines (culture, économie, écologie, solidarité, patrimoine etc.).
- Priorité à l'usage des logiciels libres dans les services de la Ville.
- Maintenir la dynamique de l'accès aux données publiques (Open Data⁽¹⁶⁾)
- Soutien aux nouvelles pratiques technologiques qui visent le recyclage et la préservation des ressources (Low Tech⁽¹⁷⁾).

GLOSSAIRE

⁽¹⁾ **Résilience** : capacité d'un système à revenir à un état d'équilibre après perturbation.

Dans le contexte écologique actuel, elle fixe deux enjeux :

- Dépasser la neutralité d'impact (règle verte) en réduisant la dette écologique passée
- Organiser l'autonomie d'un territoire local par anticipation sur des ruptures du système global

⁽²⁾ **Ecolieu** : Un ecolieu est un site structuré autour d'un hameau, d'une ancienne ferme, ou d'un bâtiment isolé à la campagne, ayant choisi de suivre les principes de l'Écologie, ET en mesure d'accueillir comme résidents des personnes souhaitant y participer où y séjourner. Un ecolieu peut exercer (ce n'est pas une condition) une activité économique et lucrative locale, une activité d'autosubsistance, etc.

⁽³⁾ **Béguinage** : habitat semi-communautaire, maillon manquant entre vivre seul chez soi et la maison de retraite.

⁽⁴⁾ **Location alternée** : permet de louer des hébergements pour des périodes variées, vacances, libérer les aidants et tous autres besoins de logements.

⁽⁵⁾ **« Maison Dahlia »** : maison témoin créée par le CCAS, aménagée pour favoriser le maintien à domicile, 70 Av Paul Verlaine, Tél : 02 35 44 97 28, mail : lamaisondahlia@lehavre.fr

⁽⁶⁾ **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale.

⁽⁷⁾ **EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

⁽⁸⁾ **CHU** : Centre Hospitalier Universitaire.

⁽⁹⁾ **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

⁽¹⁰⁾ **AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire, (accompagnement, à l'école, d'enfants en situation de handicap).

⁽¹¹⁾ **CROUS** : Centre Régional Œuvres Universitaires et Scolaires (mission d'amélioration de vie et travail des étudiants, permettant au plus grand nombre de réussir des études supérieures).

⁽¹²⁾ **Tiers-lieux** : « troisième lieu » (maison, travail, tiers lieux), lieux destinés à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

⁽¹³⁾ **LGBTI** : Lesbiennes, Gay, Bisexuelles, Transgenres, Intersexuels.

⁽¹⁴⁾ **HAROPA** : HAvre, ROuen, PAris, regroupement des 3 ports de l'axe Seine

⁽¹⁵⁾ **5G** : la 5G est la cinquième génération de standards pour la téléphonie mobile, jusqu'à 100 fois plus rapides que la 4G, mais il demeure des incertitudes sur les effets de la multiplication du nombre et de la puissance des antennes et relais en termes de champs électromagnétique et de santé environnementale, de même pour d'éventuels effets du haut-débit sur la santé humaine.

⁽¹⁶⁾ **Open Data** : Données Ouvertes, auxquelles l'accès est totalement public et libre de droit.

⁽¹⁷⁾ **Low Tech** : ou basse technologie est un ensemble de techniques simples, pratiques, économiques et populaires. Le concept s'oppose au high-tech. Elles peuvent faire appel au recyclage de machines récemment tombées en désuétude. Ce sont des solutions techniques qui cherchent à être simples, bien pensées, bien dimensionnées et réparables. Elles sont issues d'une fabrication locale, favorisant l'emploi, plus proche de l'artisanat que de la production industrielle.

Les 15 et 22 mars prochains
prenez le pouvoir !

UN **H**AVRE
CITOYEN

AVEC JEAN-PAUL LECOQ



unhavrecitoyen.fr

  unhavrecitoyen

MUNICIPALES
LE HAVRE 2020

UN PROJET POUR
LES HAVRAIS
PAR LES HAVRAIS